

ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026

Cette carte permet à votre enfant

- SOIT de **RENTRE SEUL À LA MAISON** à 12h15, 15h30 et après l'étude, à 11h55 le mercredi et après les activités (étude, ...) en semaine.

Il doit donc quitter les abords du collège immédiatement.

Objectif : moins de monde à la grille = sortie plus rapide.

P.S : ce rang est le premier à quitter le Collège.

- SOIT de **SORTIR AU RANG « PARENTS »** à 12h15, 15h30, à 11h55 le mercredi **accompagné par un enseignant.**

L'enfant doit être **repris par un membre de la famille à la grille !!!!** Sinon il sera reconduit dans la petite cour où vous pourrez le reprendre.

ATTENTION, TOUT ENFANT QUI N'A PAS SA CARTE, DEVRA ATTENDRE DANS LA PETITE COUR.

Cette carte est **valable du LUNDI au VENDREDI** tout au long de l'année.

Chaque demande de carte décharge le Collège de toute responsabilité.

Une photo d'identité récente doit nous parvenir le plus rapidement possible afin d'obtenir le laissez-passer.

TOUT CHANGEMENT DOIT ÊTRE SIGNALÉ AU SECRÉTARIAT PAR ÉCRIT ET UNE NOUVELLE CARTE SERA ALORS DÉLIVRÉE. EN EFFET, SEULE LA SECRÉTAIRE PEUT EFFECTUER CES CHANGEMENTS.

ATTENTION !!!

- L'enfant, attendant ses parents ou un aîné étant au Collège, doit rester dans la petite cour, où l'on viendra le chercher.

Dans ce cas, l'enfant ne peut sortir qu'accompagné d'une personne responsable.

- Si pour diverses raisons, il n'y pas d'étude ou de cours de Néerlandais et que votre enfant y participe, merci de préciser s'il peut rentrer seul à 15h25 ou s'il doit rester dans la cour où l'on viendra le chercher.

AUCUN ENFANT NE PEUT ATTENDRE AILLEURS DANS LE COLLEGE.

La direction

Talon à remettre pour le vendredi 04 juillet 2025

Je soussigné(e) parent de Classe :
demande :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
rang parent	rang parent		rang parent	rang parent
12h15	12h15		12h15	12h15
ou seul	ou seul		ou seul	ou seul

A 12h15, l'enfant quitte le collège.

- Il rentre seul.
- OU (*Biffer la mention inutile*)
- Il est attendu à la grille du Collège.

15h30	15h30	11h50	15h30	15h30
rang parent				

L'enfant est repris par un membre de la famille à la grille. Il sera conduit par un enseignant.

15h30	15h30	11h50	15h30	15h30
Seul	Seul	Seul	Seul	seul

L'enfant n'est pas repris par un membre de la famille à la grille. Il rentre seul ou accompagné d'un aîné étant au Collège.

Après étude	Après étude	ACTIVITES	Après étude	Après étude
rentre seul	rentre seul	rentre seul	rentre seul	rentre seul
Si pas d'étude ou cours de Néerlandais, mon enfant rentre seul à 15h30				

BIFFER LES MENTIONS INUTILES SUR LA CARTE CI-CONTRE

Fait à

Signature des parents

Après l'étude ou les activités de la semaine, l'enfant rentre seul.